Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260625-2026062540REFRA-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

St Georges de Reintembault

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt six, le vingt-cinq juin à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation en date du 19 juin 2026 et affichée à la porte de la Mairie, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire.

Nombre de membres :
- En exercice : 19
- Présents : 17
  - Votants : 19
  - Pour : 15
  - Contre : 4
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)
Mesdames et Messieurs :

❖

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	P
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	R
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	P	PHILIPPEAUX Nelly	R
MIGNOT Victor	P	HOCHET Lyna	P
GENNEVEE Rémy	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
Nelly PHILIPPEAUX	*MIGNOT Victor*	*La séance jusqu'à l'arrivée de Mme Philippeaux*
Nathalie DOUARD	*Marylène GROUSSARD*	*La séance jusqu'à l'arrivée de Mme Douard*

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Stéphane FOUGERES a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260625-2026062540REFRA-DE

Délibération 2026.06.25.40

Référent randonnée Fougères Agglomération

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Fougères Agglomération « a renouvelé sa convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Destination Fougères pour la période 2026 à 2028, dans l'objectif de poursuivre la valorisation des sentiers de randonnées du territoire. L'ambition de ce partenariat est de positionner le territoire en tant que destination randonnée d'excellence, notamment en soutenant les 28 communes dans le développement d'une offre de randonnée en boucle multipratiques de qualité, mais aussi en accompagnant la structuration d'itinéraires attractifs comme la Régalante et le GR 37… »
Fougères Agglomération propose de désigner au sein de notre commune un élu référent « randonnée » qui sera l'interlocuteur privilégié de l'Agglomération sur la valorisation des sentiers de randonnée,

Délibération : Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité, nomme :

- **Vincent JACQUOT, référent randonnée.**

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,



Rosi BORDET